

Le chef d’établissement de […*nom de l’EPLE*….]

Vu le décret n°2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l’hygiène et la sécurité au travail ainsi qu’à la prévention médicale dans la fonction publique.

Vu la circulaire du 9 novembre 2011 de la Direction Générale de l’Administration et de la Fonction Publique.

**ARRÊTÉ**

**Article 1er** : il est procédé à la désignation d’un(e) assistant(e) de prévention, [*Nom prénom*], [*Poste occupé*], pour la mise en œuvre des règles d’hygiène, de sécurité et des conditions de travail au sein de l’établissement.

**Article 2** : cette désignation est établie pour une durée de [X] ans.

**Article 3** : Monsieur/Madame le chef d’établissement est chargé(e) de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’intéressé(e).

Notifié à l’intéressé(e) le :…………………………

Fait à : ………………………………

le :…………………………………..

Signature